PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 7 novembre 2017

Présents :
Les représentants de l'équipe enseignante :
Mesdames Boisyvon, Désilles, Joubert, Laisné, Prioux-Davy, Monsieur Poilbout
Les représentants de la Mairie :
Mesdames Alleaume et Morel
Les représentants des parents d'élèves :
Mesdames Auduc, Banzet, Joannic, Lemière-Launay, Ponge, Renault et Messieurs Cormerais, Martineau, Ollitrault
Le DDEN
Monsieur Chevalier

Absents excusés :
Monsieur Barbier, Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription de Liffré
Monsieur Gaudin, Maire
Madame Quoniam et Messieurs Le Gohebel et Pillain, représentants des parents d'élèves.

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès verbal du dernier conseil d'école a été approuvé.

2. ELECTIONS DES DELEGUES DE PARENTS D'ELEVES

Liste des parents élus

Titulaires :
- LE GOHEBEL Sébastien
- PONGE Mélanie
- BANZET Armell
- LEMIERE-LAUNAY Stéphanie
- PILLAIN Geoffrey
- RENAULT Maddy

Suppléants :
- QUONIAM Céline
- AUDUC Nadège
- CORMERAIS Arnaud
- JOANNIC Valérie
- OLLITRAULT Sylvain
- MARTINEAU Alexandre

Nombre d'électeurs inscrits	228
Nombre de votants	95
Bulletins blancs et nuls	8
Taux de participation	41,67 %

3. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

159 élèves sont inscrits à l'école.

Répartition par classe :

TPS-PS	MS-GS	CP	CP-CE1	CE2-CM1	CM2
2+25	16 + 17	24	7+17	17+13	21
27	33	24	24	30	21
Mme DAVY	Mme BOISYVON	Mme DESILLES	Mmes LAISNE et LECLERRE	M. POILBOUT	Mme JOUBERT

Le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) peut intervenir à l'école à la demande des enseignants. Les familles peuvent aussi le contacter si nécessaire.
Cette année, il est composé de Mme ROBIN, la psychologue scolaire.

4. VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Certaines parties du règlement intérieur sont modifiées.

Dans la partie « ADMISSION ET INSCRIPTION », le nom de l'application informatique sur laquelle sont effectuées les admissions devient « ONDE ».

Il est reprécisé que pour tous les élèves en maternelle, l'accueil le matin a lieu dans les classes.

Les horaires des récréations sont modifiés et ce paragraphe est déplacé dans la partie « horaires et aménagements scolaires ».

Le nouveau règlement intérieur a été voté à l'unanimité après un échange sur l'intérêt d'ajouter à ce règlement un article sur le harcèlement. La graduation des sanctions et jusqu'où pouvaient aller ces sanctions ont été évoqués. Le conseil de discipline a été proposé mais Mme La Directrice rappelle qu'il n'y en a pas dans le premier degré.

Concernant la gestion des conflits voire de harcèlement, l'équipe enseignante redit qu'il est nécessaire que les enfants ou les familles communiquent les situations qui posent problème rapidement et directement à l'équipe enseignante. Sans cette information, il est difficile d'apporter une solution.
Lorsque les enseignants sont informés, ils assurent une surveillance plus ciblée et interviennent si besoin. L'information est communiquée à la Mairie afin d'assurer le lien sur la globalité de la journée de l'enfant. Après avoir eu un échange avec les familles, si les problèmes persistent, un partenariat ou des équipes éducatives avec le RASED, l'infirmière ou le médecin scolaire peuvent être mis en place. L'Inspecteur de la circonscription est prévenu.

Il est proposé, pour apaiser les peurs légitimes des parents concernés, que Mme La Directrice les rencontre ultérieurement pour voir s'il y a une évolution positive.

5. SECURITE

- Suite à une instruction du 12 avril 2017, les consignes de sécurité ont été renforcées. Il est maintenant nécessaire de réaliser 2 PPMS distincts : un PPMS « risques majeurs », un autre « attentat, intrusion ». La surveillance au niveau du portail est toujours effective.

- 4 exercices seront réalisés :
- 2 exercices incendie
- 1 exercice PPMS – risques majeurs
  Les parents demandent qu'un mot soit mis dans le cahier de liaison pour informer que l'exercice à lieu. Il sera bien mis.
- 1 exercice PPMS – intrusion

- Bilan de l'exercice incendie du 18 oct. 2017 :
- Tous les élèves sont sortis rapidement et dans le calme.
- L'alarme a bien été entendue par toutes les classes.

- Une surveillance plus importante le matin au portail a été mise en place. (ATSEM présente)

6. BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Mme Laisné présente le livre des comptes de la coopérative scolaire.

- Report de l'année 2016-17 : 818,21 €.
- Les versements volontaires des familles s'élèvent à 1198 €.
- Le 17 octobre, il restait : 1430,36 €.
- Dotation annuelle de l'APE : 1272 €.
- Dotation exceptionnelle pour le séjour : 2613 €.

La vente des gâteaux a repris et se déroule comme l'année passée le mercredi à 11h45.

7. PROJETS ET SORTIES SCOLAIRES

Activités en lien avec le projet d'école

En lien avec le projet d'école

- Fréquentation de la bibliothèque de l'école et de la commune
- Défi lecture GS-CP-CE1
- Des défis maths du cycle 1 au cycle 3
- Nettoyons la Nature : 22 septembre 2017
- Mise en place du Conseil municipal des enfants en janvier 2018
- Grande Lessive en mars
- Mise en ligne d'articles sur le site de l'école
- Portes ouvertes : 14 avril 2018
- Carnaval : 18 avril 2018

Le thème de l'année est « Il était une fois… ».

Les sorties et projets prévus autour de ce thème ou en lien avec le projet des classes sont les suivants :

TPS-PS-MS-GS	Visite à la caserne des pompiers Visite de la boulangerie de Chasné Sur Illet Musée Tatin
CP – CE1	6 décembre : Ciné-Concert A Toute Vapeur Ecomusée de Rennes Sortie à Brocéliande
CE2-CM1-CM2	Classe transplantée sur le thème des contes

La classe transplantée devrait avoir lieu à St Pol De Léon dans le Finistère Nord sur une période de 4 jours. Plusieurs intervenants (conteuse, historien…) travailleront avec les enfants notamment pendant une visite contée de Roscoff, et de l'ile de Batz. Cela sera le point d'appui de création de saynètes mises en scène et illustrées par du Land-Art.

Cout de la classe transplantée : 10 349,69 € + 1 386 €

- Hébergement : 7 799,69 €
- Animations : 2550 €
- Transport : 1 386 €

Après question de Mme La Directrice sur le budget transport, les représentants de la mairie disent qu'il sera reconduit pour l'année prochaine. Il est aussi possible de réaliser une demande exceptionnelle de budget pour ce projet.

8. TEMPS PERISCOLAIRES

- Etude surveillée
  Appel aux bénévoles de la mairie : deux personnes candidates.
  Une personne est disponible pour le mercredi après-midi. Les horaires sont encore à étudier avec la seconde personne.

- Rangement des cartables
  Il a été revu avec le personnel. La petite cantine est fermée avec une grande partie des cartables. Ceux des CM2 sont dans le couloir de leur classe. Ceux des MS-GS restent dans la classe.
  Les parents élus demandent à ce que l'information soit redonnée aux enfants.

- Commission cantine
  Une date sera fixée prochainement pour réunir la Commission cantine.
  Concernant le temps du midi, il semble suffisant pour assurer les deux services.

9. RYTHMES SCOLAIRES

Un courrier a été envoyé à la Direction Académique pour dire que la commune était en réflexion sur les rythmes scolaires.
La municipalité proposera un questionnaire aux parents et un échange avec les enseignants.
M. le DDEN précise que la demande de modification doit être envoyée pour le 15 janvier 2018.

Un conseil d'école exceptionnel sera organisé avant cette date.

10. TRAVAUX ET INVESTISSEMENT

- Mise en place du terrain multisports depuis début novembre.
- La répartition des classes et l'achat de meubles a permis d'aménager la bibliothèque de l'école.
- Numérique :
- Les parents demandent où sont les ordinateurs dont la mairie dispose et qui parlait en juin 2017 de les installer à l'école.
- Les parents proposent aussi de venir à l'école faire les installations/renouvellements d'ordinateurs demandés depuis plusieurs conseils d'école
- Un nouveau photocopieur noir et blanc a été installé mais il n'est pas possible de l'utiliser avec les ordinateurs actuels (Windows xp est obsolète). L'équipe enseignante regrette qu'il ne soit pas couleur.
  Les parents élus soumettent l'idée d'une imprimante laser couleur.
- L'achat de câbles d'alimentation pour les ordinateurs portables est en cours.

- Demandes en investissement l'année prochaine
- Elles concerneront essentiellement le numérique. Il est nécessaire de prévoir le renouvellement des ordinateurs.
- Les enseignants souhaiteraient avoir un vidéoprojecteur dans chaque classe.
- Un écran blanc est demandé pour la classe de CE2 – CM1

- Un questionnement est émis au sujet du mur qui penche près des nouveaux bâtiments. La mairie va étudier la question.

Les prochains conseils d'école auront lieu les : 22/02/2018 et 12/06/2018 à 18h30.

Les secrétaires de séance
M. POILBOUT et Mme LEMIERE-LAUNAY

La directrice de l'école
Mme LAISNÉ